



## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2012

### COMPTE RENDU

Présents : Monsieur le Maire,  
Mesdames LEVEUGLE, HAUTEFEUILLE, HOLLEBECQUE, LEFEBVRE  
Messieurs CORNILLE, VAN ELSLANDE, DELANNOY, Adjoints  
Mesdames ALMEIDA, WALLEZ, Messieurs S MARESCAUX, BESSA, DEROO, CORBISE,  
DESOBRY, BLEUSET, FAGHANI  
Madame SINNAEVE, Messieurs JP MARESCAUX, BROUCK

Excusés : Madame DELTOUR qui donne pouvoir à Monsieur le Maire  
Monsieur MEERPOEL qui donne pouvoir à Monsieur DELANNOY  
Madame AJDADA qui donne pouvoir à Monsieur CORNILLE  
Madame DELVA qui donne pouvoir à Madame HAUTEFEUILLE  
Madame DHELFT qui donne pouvoir à Madame HOLLEBECQUE  
Monsieur RUMAS qui donne pouvoir à Monsieur BROUCK  
Monsieur EL ALLOUCHI qui donne pouvoir à Madame SINNAEVE

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal : 27 voix pour

### **DELIBERATION NR 1 : CHATEAU DALLE È TRAVAUX DE PEINTURE ET DE REVETEMENTS DE SOLS**

Dans le cadre des objectifs de la politique de cohésion sociale et dans le respect du code des marchés publics, la ville de WERVICQ-SUD entend faire en sorte que la commande publique puisse favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Conformément à l'article 14 du Code des Marchés Publics, les conditions d'exécution d'un marché peuvent comporter des éléments à caractère social.

L'utilisation de la clause d'insertion permet de favoriser le rapprochement qui doit s'opérer entre les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises du secteur privé dans l'intérêt des personnes engagées dans un parcours d'insertion.

La commune doit entreprendre au Château DALLE, rue de Linselles des travaux de peinture et de revêtement de sols.

Dans le souci de renforcer la cohésion sociale sur notre territoire, une consultation a été lancée pour les travaux susvisés dans le cadre des articles 14, 28 et 40 du code des marchés publics dans le BOAMP.

Suite à l'analyse des offres par la commission adéquate, le conseil municipal approuve le choix de l'attributaire suivant

#### **TEFFRI ET CIE SA**

#### **OFFRE DE BASE**

TOTAL HT	50 610.40 "
TVA	9 919.64 "
MONTANT TTC	60 530.04 "

**Option pose toile de verre** 2 177.77 " HT . 2604.61 " TTC

**Option REMPLACEMENT PARQUET GRAND BUREAU PAR REVETEMENT PVC**  
1698.36 " HT . 2031.24 " TTC

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

Nous n'avons eu qu'une seule réponse. Mais l'entreprise a répondu à la clause d'insertion à savoir embaucher un demandeur d'emploi qu'on pourrait désigner, le nécessaire a été fait, une réunion a eu lieu aujourd'hui, le démarrage des travaux aura lieu le 9 juillet. L'entreprise s'est engagée à embaucher un wervicquois présenté à la fois par la Commune et la Maison de l'Emploi pour une durée de trois semaines.

**DELIBERATION NR 2 : SUBVENTION TENNIS CLUB**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la commission « sports/jeunesse » du 9 mai 2012,  
DECIDE d'affecter à l'association TENNIS CLUB une subvention de 1500 euros au titre de l'année 2012.

Cette subvention sera versée sur arrêté du Maire.

Vivre Wervicq : 21 voix pour 1 ne prend pas part au vote . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

Ces subventions sont votées conformément aux propositions de l'OMS. Monsieur CORNILLE faisant partie du bureau du TENNIS ne prendra pas part au vote

**DELIBERATION NR 3 : SUBVENTION VOLLEY DETENTE**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la commission « sports/jeunesse » du 9 mai 2012,  
DECIDE d'affecter à l'association VOLLEY DETENTE une subvention de 100 euros au titre de l'année 2012.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

**DELIBERATION NR 4 : TARIFS NOUVELLES ACTIVITES POLE JEUNES**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la commission « sports/jeunesse » du 9 mai 2012,  
Vu la délibération du 22 novembre 2011 fixant les tarifs des activités Pôle Jeunes pour l'année 2012,

Vu les nouvelles activités qui seront proposées aux adolescents,

DECIDE d'appliquer les tarifs joints à la présente délibération pour ces nouvelles activités à compter du 8 juin 2012,

Pour bénéficier de ces nouvelles activités, il sera nécessaire d'acquiescer la carte d'adhésion à 6.60 euros et de régler le coût total de l'activité

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

**DELIBERATION NR 5 : TARIFS ACM MATERNELS ET PRIMAIRES TOUSSAINT ET NOEL 2012**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la commission « sports/jeunesse » du 9 mai 2012,

DECIDE que la participation des familles lors des ACM de la Toussaint et de Noël 2012 sera définie selon le tableau joint à la présente délibération

Il est possible de payer par chèques vacances.

Les inscriptions normales auront lieu trois semaines avant le début du centre.

En cas d'inscription une semaine avant le début du centre : 5% de pénalités seront appliquées

En cas d'inscription lors des premiers jours du centre : 10% de pénalités seront appliquées.

En cas de non présentation du quotient familial CAF ou des éléments permettant de le calculer, la tranche maximale sera appliquée.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

#### **DELIBERATION NR 6 : CONCOURS MUSICAL : FETE DE LA MUSIQUE 2012**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la commission « Culture » du 11 mai 2012,

Vu le concours musical organisé par la Médiathèque Municipale en date du 20 juin 2012 dans le cadre de la Fête de la Musique

DECIDE d'attribuer aux trois premiers gagnants de chaque catégorie les lots suivants :

1<sup>er</sup> prix un bon d'achat de 20 euros chez le disquaire la boîte DEFER

2<sup>ème</sup> prix un bon d'achat de 15 euros chez le disquaire la boîte DEFER

3<sup>ème</sup> prix un bon d'achat de 10 euros chez le disquaire la boîte DEFER

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

En partenariat avec la Médiathèque Départementale et l'association DYNAMO, un groupe de musique a été sélectionné. Ce groupe va nous proposer trois rencontres dans les différentes médiathèques. Le 20 juin, à QUESNOY , avec le public handicapé, le 21 juin à WERVICQ avec les enfants de 0 à 3 ans, le 22 juin à FRELINGHIEN : un concert tout public.

Comme chaque année, un concours musical est organisé dans les médiathèques le 20 juin

#### **DELIBERATION NR 7 : CREATION DE POSTE**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu les besoins de la collectivité,

DECIDE de créer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

Il s'agit d'un professeur de musique qui a réussi un concours.

#### **DELIBERATION NR 8 : INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu la circulaire préfectorale n°12 12 du 23 mars 2012,

Vu la commission Finances du 24 mai 2012,

Etant donné que le gardien réside dans la localité où se trouve l'édifice du culte :

DECIDE :

- De fixer l'indemnité de gardiennage de l'Eglise à 474.22 " pour l'année 2012.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

L'Etat et le Préfet n'ont pas été très généreux car le montant est le même que l'année dernière

#### **DELIBERATION NR 9 : PARTICIPATIONS EURALYS**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la commission Finances du 24 mai 2012,

DECIDE de verser au Syndicat EURALYS au titre de l'année 2012 :

- Une participation de 6099.20 euros (1.28 " par habitant) au titre de la participation de base

- Une participation de 9768.25 euros (2.05 " par habitant) au titre de la Maison de l'Emploi (PLIE inclus)
- Une participation de 1906 euros (0.40" par habitant) au titre du CLIC.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

Il n'y a pas de augmentation des participations cette année sauf pour celle du CLIC qui est augmentée de 5 cts.

### **DELIBERATION NR 10 : TARIFS ECOLE DE MUSIQUE**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la commission Culture du 11 mai 2012,

DECIDE d'appliquer les tarifs joints à la présente délibération en ce qui concerne l'Ecole de Musique à compter de la rentrée 2012 (ces nouveaux tarifs seront appliqués dès les inscriptions fin juin 2012)

En cas de non présentation du quotient familial CAF ou des éléments permettant de le calculer la tranche maximale sera appliquée.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 11 : TARISF ECOLE D ARTS PLASTIQUES**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la commission Culture du 11 mai 2012,

DECIDE d'appliquer les tarifs joints à la présente délibération en ce qui concerne l'Ecole des Arts Plastiques à compter de la rentrée 2012

	<b>WERVICQUOIS</b>	<b>EXTERIEURS</b>
Adultes	70	140
Enfants	55	110

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 12 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

Rappel des éléments présentés lors de la commission Finances du 24 mai

Présentation du tableau compte administratif 2011

Les recettes de fonctionnement étaient de 1 133 010.94 "

Les besoins, en investissement étaient de . 478 475.80 "

Il y avait donc un solde de 654 535.14 " à affecter.

Pour le Budget supplémentaire, on repart avec ce solde de 654 533.14 "

Il y a quelques dépenses supplémentaires :

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **Recettes**

Complément DSC LMCU	2 000 "
Complément DSR	6 000 "
Complément état	15 000 "
Remboursement GDF	13 000 "
Recettes 14 juillet	1 300 "
Cession terrains	45 000 "
Cession véhicules	1 794 "

Soit un total en recettes de fonctionnement de 738 629.14 "

##### **Dépenses**

## Les dépenses complémentaires à prévoir

Administration	3 200 "
Communication	24 520 "
Finances	4 140 "
Solidarité	20 500 "
Ecoles	22 470 "
Restauration	4 600 "
Bâtiments/	161 592.74 "
Voirie	- 12 500 "

Total dépenses fonctionnement : 259 629.14 "  
Virement à l'investissement 479 000 "  
Soit total dépenses fonctionnement : 738 629.14 "

## INVESTISSEMENT

### Recettes

Résultat investissement reporté	793 226.81 "
Excédent fonct capitalisé	478 475.80 "
Virement fonctionnement	479 000.00 "

Sub étude FDAN (conseil gal)	30 000 "
Sub FDAN tvx accessibilité	70 000 "
Sub FST Place de Gaulle	60 000 "

Total recettes investissement : 1 910 702.61 "

### Dépenses

Restes à réaliser 1 271 702.61 "

Virements entre section et comptes  
Et nouvelles dépenses 639 000.00 "

Total dépenses investissement : 1 910 702.61 "

Monsieur JP MARESCAUX : Concernant cette décision modificative, je rappelle que nous avons voté contre le budget primitif. Nous constatons par ailleurs certains investissements envisagés et nous nous en félicitons. Nous espérons leur concrétisation rapide (complexe sportif )  
Nous ne voterons pas contre le BS . Nous ferons un pas en nous abstenant

M LE MAIRE : au point de vue de la rapidité des investissements, vous savez, car cela a été présenté en commission, que le DTA sportif a été rendu et que nous y travaillons. Monsieur DELANNOY et moi-même avons reçu l'architecte qui avait été choisi en 2005. Nous le rencontrons la semaine prochaine pour passer dans la phase exécutive et administrative

Concernant l'accessibilité mairie, vous avez vu dans les arrêtés pris que l'architecte a été désigné. Nous l'avons rencontré avec Mme LEVEUGLE il y a deux semaines. On doit de nouveau le rencontrer la semaine prochaine pour choisir les bureaux de contrôle. Il doit nous présenter également un projet de planning sachant que compte tenu du délai nécessaire pour le dépôt du permis de construire, son approbation, et, le recours des tiers 8 mois sont nécessaires.

Si le permis est déposé en juin, le début des travaux ne pourrait avoir lieu que début mars 2013

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 abstentions

Le Maire,

JEAN GABRIEL JACOB